

FORMATION DES GUIDES-ANIMATEURS DE RANDONNEE PEDESTRE

FORMATION GARP – POURQUOI et POUR QUI ?

- Le rôle du guide-animateur de randonnée ne se limite pas simplement à montrer le chemin à un groupe de marcheurs. Il implique différentes qualités d'organisation, de responsabilité, d'orientation, d'animation, qu'il importe de bien maîtriser.

LE GUIDE-ANIMATEUR, RESPONSABLE

- Dès lors qu'il prend la tête d'un groupe, le guide-animateur doit être conscient qu'il en devient le responsable : la notion de responsabilité a pris ces dernières années, une importance accrue. Il est capital qu'il connaisse bien les limites de sa responsabilité, ce qu'il peut, ce qu'il doit faire ou ne pas faire. Dans ce cadre, ses meilleures garanties seront de savoir bien préparer et bien conduire sa randonnée, en maîtriser les différents aspects : praticabilité de l'itinéraire, adaptation aux possibilités du groupe, équipement, nutrition, météo... et bien sûr, comportement à adopter, surtout en cas d'incident.

LE GUIDE-ANIMATEUR, TECHNICIEN DU TERRAIN

- Même si, a priori, il connaît bien son territoire et son parcours, il est capital que le guide-animateur maîtrise parfaitement la lecture de carte, l'orientation, l'utilisation de la boussole... indispensables en toutes circonstances.

- La randonnée ne se limite pas à marcher. Elle prend en compte les multiples richesses de la nature et du patrimoine. En même temps qu'il s'attache à créer une saine ambiance, le guide-animateur de randonnée sait exploiter l'environnement – lecture du paysage, faune, flore, histoire, etc. – afin d'enrichir sa sortie et la rendre plaisante et instructive, à la satisfaction de tous.

OBJECTIF QUALITE

Traditionnellement, le CLUB VOSGIEN véhicule une forte image de qualité. Son plus beau fleuron est constitué par son réseau de sentiers dont la densité et la qualité du balisage sont sans égales et unanimement reconnues. Ce succès n'a pu être obtenu que grâce à la charte de balisage qui, appliquée par l'ensemble des associations « CLUB VOSGIEN », offre au randonneur, partout où il se trouve, de nombreux itinéraires, bien entretenus et bien signalés de manière claire et cohérente.

De la même façon, dans la perspective de développer un véritable « art CLUB VOSGIEN » de préparer et conduire une randonnée, la Fédération met cette formation GARP à la disposition de ses associations adhérentes.

Animée par des formateurs compétents, la formation GARP aborde les différents domaines évoqués plus haut.

Elle ne s'adresse pas uniquement aux nouveaux et futurs guides. Les guides plus chevronnés y trouveront aussi matière à remettre à jour et parfaire leurs connaissances.

LA FORMATION GARP DU CLUB VOSGIEN EST « AGRÉÉE FERP »



ERA·EWV·FERP

Lors de la conférence d'octobre 2013 (à Vršac, en Serbie), la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre (FERP) a donné son agrément au processus de formation des guides du Club vosgien.

L'agrément a été renouvelé début 2019, pour 5 années.

La FERP regroupe plus de soixante associations de randonneurs.

Pour en savoir davantage, reportez-vous :

- à la revue « Les Vosges » 3/2014
- au site web de la FERP : www.era-ewv-ferp.com (onglet « Programmes » « Walk leader »)

Le programme de la FERP « Walk Leader » propose aux organisations membres d'obtenir l'agrément de leur programme de formation d'animateurs bénévoles de randonnée pédestre.

À cet effet, un référentiel a été élaboré par la FERP qui liste tous les critères aboutissant à l'obtention de cet agrément. Ce référentiel définit des standards européens de qualité, concernant les randonnées guidées ainsi que leur animation.

La FERP vérifie la conformité du programme de l'organisation et, le cas échéant, délivre un agrément, valable cinq années.